



Le Partenaire Humanitaire

Le support d'information des donateurs du SIF - N°119 - 3^e trimestre 2026 - 0,10 €

LIBAN

P3

Une aide psychosociale pour les enfants

RÉFUGIÉS, DÉPLACÉS...

P4

Soutenons ceux qui ont tout perdu

PLAIDOYER

P11

Humanitaire et enjeux climatiques



ÉDITO

Fuir pour survivre...

Depuis toujours, des femmes, des hommes et des enfants prennent la route non par choix, mais parce que rester signifie risquer leur vie, leur liberté ou leur dignité. Derrière chaque départ précipité se cache une décision impossible : abandonner une maison, une terre, parfois une partie de soi, pour se préserver et protéger les siens.

Aujourd'hui encore, les conflits armés, les persécutions, les catastrophes liées au changement climatique ou encore l'effondrement économique contraignent des millions de personnes à tout laisser derrière elles. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), plus de 122 millions de personnes étaient en situation de déplacement forcé dans le monde en 2025. Derrière ce chiffre vertigineux et le débat qu'il suscite se trouve autant de parcours de vie, de ruptures et de drames humains.

Dans les pays où il intervient, le SIF agit pour répondre aux besoins essentiels des populations réfugiées, déplacées et retournées. Au-delà de l'aide d'urgence, il accompagne ces personnes afin qu'elles puissent retrouver progressivement des conditions de vie dignes, renforcer leur autonomie et reconstruire leur avenir.

Parce que ces crises s'inscrivent souvent dans la durée, le SIF porte également un plaidoyer auprès des décideurs et de ses partenaires pour proposer des réponses adaptées, durables et respectueuses des droits humains.

Une attention particulière est enfin portée aux enfants, qui figurent parmi les premières victimes de ces déplacements forcés. Les protéger aujourd'hui, c'est d'abord leur garantir sécurité et dignité — puis leur donner les moyens de grandir, d'apprendre et d'espérer malgré l'exil.

Mahieddine Khelladi
Directeur Exécutif



VOS DON EN ACTIONS

L'ESSENTIEL


390 000
enfants

ont été déplacés depuis l'escalade du conflit au Liban.
Parmi eux, de nombreux réfugiés palestiniens et syriens.

DES CHIFFRES ALARMANTS

Une enquête menée par le SIF en janvier, avant la dernière escalade des violences, révélait déjà l'ampleur du traumatisme vécu par les enfants en Syrie : 46 % de ceux interrogés déclaraient avoir peur chaque jour depuis le conflit de 2024. Le conflit actuel aura malheureusement pour effet d'alourdir ce constat.

Pour répondre à ce besoin spécifique, le SIF met en place des activités de soutien psychosocial (PSS) dans 16 centres d'hébergement collectifs. (Voir article ci-contre)

CRISE LIBANAISE

Protéger les enfants : une priorité

Le Liban accueille depuis de nombreuses années des centaines de milliers de réfugiés syriens. Mais depuis le début de l'année 2026, la reprise des violences sur le territoire libanais a provoqué une nouvelle vague de déplacés internes, contraignant plus d'un million de personnes à fuir leur foyer et aggravant une crise humanitaire déjà profonde.

Face à cette urgence, le SIF est intervenu dans près de 50 centres d'hébergement collectif situés à Beyrouth, au Mont-Liban et à Ghazir, pour soutenir les familles déplacées. Plus de 19 000 personnes ont ainsi reçu de l'aide alimentaire et des produits de première urgence.

Au-delà du déracinement et des conséquences matérielles, les conflits laissent de lourdes séquelles psychologiques, surtout pour les enfants, plus fragiles.

Pour les soutenir au mieux, les équipes du SIF interviennent dans **16 centres d'hébergement collectif situés à Beyrouth, au Mont-Liban et à Saïda** auprès des enfants touchés par la crise. Ils y bénéficient d'activités récréatives, d'un soutien psychosocial et, lorsque cela est nécessaire, d'une orientation vers des services spécialisés. Les personnes qui les accompagnent reçoivent également un appui pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques.

En créant des espaces sûrs où les enfants peuvent jouer, s'exprimer et retrouver des repères, votre générosité contribue à préserver leur bien-être et leur santé mentale malgré les épreuves qu'ils traversent au quotidien.



FUIR POUR SURVIVRE

Soutenons ceux qui ont tout perdu

Chaque année, des millions de personnes sont contraintes de fuir leur foyer pour survivre face aux conflits, aux violences, aux persécutions ou aux catastrophes climatiques. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), en 2025, plus de 122 millions de personnes dans le monde se sont retrouvées en situation de déplacement forcé, laissant tout derrière elles : leur maison, leurs biens, leurs repères, leurs proches...

Réfugiés, déplacés internes ou retournés dans leur pays d'origine après des années d'exil, ces femmes, ces hommes et ces enfants partagent une même réalité : celle d'avoir dû tout quitter pour survivre.

Face à ces crises humanitaires qui se multiplient, le SIF agit pour répondre aux besoins vitaux des populations déracinées, tout en les accompagnant vers une reconstruction durable.



PAROLE D'EXPERT

Stanislas M., Responsable du pôle des opérations d'Urgence au SIF

On entend souvent parler de réfugiés, et peut-être moins souvent de déplacés internes ou de retournés. Quelle est la différence ?

Ces personnes ont toutes été contraintes de fuir leur foyer, mais leur situation diffère. Les déplacés restent dans leur pays, tandis que les réfugiés franchissent une frontière pour trouver protection ailleurs. Les retournés sont, quant à eux, des personnes qui reviennent dans leur région ou leur pays d'origine après une période d'exil. Derrière ces termes, il y a surtout des parcours de vie bouleversés.

Comment les équipes du SIF agissent-elles auprès de ces populations ?

La priorité est de les aider à retrouver des conditions de vie dignes et de répondre aux besoins immédiats (abri, nourriture, eau, hygiène, soins...). Nos équipes interviennent dès les premières urgences avec, généralement, des distributions alimentaires, d'eau, de kits d'hygiène ou d'articles de première nécessité. C'est le cas, par exemple, en ce moment, auprès des **réfugiés soudanais au Tchad** ou des **populations palestiniennes réfugiées en Égypte**.

Ensuite, il faut permettre aux familles de se reconstruire. Nous développons des projets à moyen et long terme favorisant l'accès à l'eau, la protection de l'enfance, l'agriculture ou d'autres activités génératrices de revenus et proposons un accompagnement adapté. Aujourd'hui, nous accompagnons notamment des **populations déplacées ou réfugiées** au **Soudan**, au **Tchad**, en **Palestine**, en **Syrie**, au **Yémen**, en **Somalie**, etc.

Pourquoi est-il essentiel d'accompagner aussi les communautés hôtes ?

Parce que dans les pays d'accueil, les populations locales vivent souvent, elles-mêmes, dans des contextes très fragiles. Soutenir à la fois les personnes déplacées, réfugiées ou retournées et les communautés sur place permet de répondre aux besoins de tous et de favoriser une meilleure cohésion sociale.



Le SIF accompagne les personnes contraintes à l'exil tout au long de leur parcours, de l'urgence à la reconstruction, en veillant à soutenir également les communautés qui les accueillent.

TCHAD

Un afflux de réfugiés soudanais dans des zones déjà sous tension

Depuis avril 2023, le conflit au Soudan a provoqué l'une des plus graves crises humanitaires au monde. Plus de 10 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, tandis que plus de 700 000 réfugiés soudanais ont fui principalement vers le Tchad, mettant sous pression des zones déjà fragiles.

Dans le camp de Marassabré, situé dans la province du Wadi Fira, qui accueille plus de 35 000 réfugiés soudanais, le SIF assure quotidiennement l'approvisionnement en eau grâce à un dispositif d'acheminement permettant de distribuer jusqu'à 60 m³ par jour. Au total, nos équipes ont fourni 3,8 millions de litres d'eau potable à plus de 30 000 personnes.

Pour renforcer durablement l'accès à l'eau, nous distribuons également des solutions de purification adaptées aux conditions de vie dans les camps. Plus de 1 000 purificateurs d'eau ORISA ont ainsi été distribués dans les camps de Milé et Koursigué, mais également dans les villages voisins accueillant des communautés hôtes particulièrement vulnérables. Capables de rendre potable jusqu'à 180 litres d'eau par heure, ces équipements permettent aux familles de produire elles-mêmes une eau saine et de limiter les risques de maladies hydriques.

Aussi, dans le cadre d'un projet financé par le Centre de crise et de soutien (CDCS du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères) et mené en consortium avec Triangle Génération Humanitaire, le SIF intervient, à la fois auprès des réfugiés soudanais et des communautés hôtes tchadiennes. Deux forages solaires ont ainsi été réalisés entre les camps de réfugiés et les villages environnants, permettant d'assurer un accès durable à l'eau potable pour tous, tout en limitant les tensions liées au partage de cette ressource essentielle.

SOUDAN

Être déraciné dans son propre pays

Au Soudan, les déplacements internes massifs, plongent des millions de familles dans une extrême précarité. À Port-Soudan, nos équipes ont distribué de l'aide dans sept camps de déplacés, installés dans des écoles accueillant des familles ayant fui les violences au Darfour. Plus de 1 500 colis alimentaires et 1 500 kits d'urgence composés de matelas et de couvertures ont permis de soutenir plus de 7 500 personnes déplacées, en majorité des femmes et des enfants.

Lors du mois de Ramadan 2026, le SIF a également distribué plus de 3 000 colis alimentaires à près de 16 000 personnes dans les régions de Khartoum et du Nil Blanc.



ÉGYPTE

Pays d'accueil pour des réfugiés de guerre

L'Égypte continue d'accueillir un nombre important de réfugiés, notamment palestiniens et soudanais, dans un contexte économique fragile affectant également les populations hôtes, vivant, elles aussi, dans des situations très précaires.

En effet, plus d'un million de personnes ayant fui les conflits à Gaza et au Soudan ont trouvé refuge dans ce pays voisin. Le SIF intervient régulièrement auprès de ces populations réfugiées en organisant des distributions de colis alimentaires, notamment à l'occasion du Ramadan et de l'Aïd Al Adha, afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins dans un contexte où le coût de la vie est particulièrement élevé. À l'approche de l'hiver, les familles reçoivent également des couvertures pour faire face à la baisse des températures. Sans revenus et souvent installées dans des logements précaires, ces familles peinent à couvrir leurs besoins les plus essentiels et dépendent de l'aide humanitaire pour se nourrir.

Récemment, l'équipe du SIF a procédé à des distributions de viande en conserve afin de soutenir 7 500 familles. Chacune a pu recevoir 8 boîtes de viande de 800 g, soit 6,4 kg de viande par famille. Au total, ce sont 60 000 boîtes de conserve, représentant 48 tonnes de viande, qui ont été distribuées.





SYRIE

Le retour, une nouvelle étape vers la reconstruction

Depuis le début du conflit en 2011, plus de 13 millions de Syriens ont été contraints de fuir leur foyer, faisant de la crise syrienne l'une des plus importantes crises de déplacement au monde, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR/UNHCR). Près de 5 millions d'entre eux se sont réfugiés dans les pays voisins, tandis que des millions d'autres ont été déplacés à l'intérieur du pays. En 2026, l'accalmie des combats dans de nombreuses régions permet à certaines familles d'entamer un retour.

Pourtant, pour beaucoup, le retour est loin d'être synonyme de sécurité. Des années de conflit et d'instabilité ont laissé des communautés profondément meurtries. Des habitations ont été détruites ou gravement endommagées, tandis que des infrastructures essentielles, comme les administrations, les écoles ou l'éclairage public restent hors service. Avec le soutien de l'UNHCR, le SIF accompagne les familles de retour afin qu'elles puissent retrouver des conditions de vie sûres et dignes.

Dans le village rural de Kasibbeh, dans le gouvernorat d'Alep, Khoda est rentrée chez elle après plusieurs années d'exil en Turquie. À son retour, elle a découvert une maison en ruine : sans portes ni fenêtres, les animaux entraient librement dans son foyer.

L'équipe du SIF a procédé à la réhabilitation de sa maison et un réservoir d'eau a été installé afin de permettre à sa famille d'avoir un accès fiable à l'eau potable.

« Pour la première fois depuis des années, je me sens en sécurité. Grâce à la réhabilitation de notre maison, j'ai également pu accueillir mon fils et sa famille, ce qui a considérablement allégé le poids des réparations. »

En 2026, 15,6 millions de Syriens ont encore besoin d'une aide humanitaire essentielle. Avec votre soutien, le SIF continuera d'accompagner les familles vers un retour à une vie digne.

RÉFUGIÉS, DÉPLACÉS, RETOURNÉS

**Soutenons ceux
qui ont tout perdu**

- Aide alimentaire
- Produits de première nécessité
- Accès à l'eau et à l'hygiène
- Soutien psychosocial
- Accès à l'éducation
- Mise à l'abri
 - Aide à l'autonomie, etc.



*Pour faire un don,
scansez ce QR code*



Des actions qui se renforcent sur tout le territoire

Le Département de la Mission Sociale France (DMSF) poursuit son développement afin de répondre au plus près des besoins des personnes en situation de précarité.

Face aux épisodes de canicule, les équipes restent mobilisées sur l'ensemble des antennes, notamment à Saint-Denis, avec des distributions d'eau destinées aux personnes les plus exposées. Dans l'Essonne, le DMSF renforce son accompagnement grâce à deux nouveaux partenariats. Oppelia assurera des permanences infirmières pour favoriser l'accès aux soins, tandis que Diapsy proposera un soutien psychologique directement au sein des accueils de jour. À Lyon, les travaux de réaménagement ont permis la création d'une cuisine partagée et d'un espace d'accueil convivial. Ce nouvel équipement favorisera les ateliers cuisine, le partage de repas, la distribution de denrées alimentaires et le renforcement du lien social. À Bordeaux, une nouvelle équipe prépare l'ouverture de l'antenne prévue en septembre. Au programme : maraudes alimentaires, distributions de colis, création d'une cuisine partagée pour les personnes sans accès à un espace de préparation des repas et développement de partenariats favorisant l'accès aux droits. Cette implantation ciblera notamment les étudiants et les jeunes en situation de précarité. Elle s'inscrit dans la continuité des repas solidaires déjà organisés durant le Ramadan 2026, avec près de 15 000 repas distribués.

Enfin, à Mayotte, les maraudes menées avec le Village d'EVA se poursuivent afin d'identifier les enfants non scolarisés. En trois mois, près de 200 enfants ont été repérés et 43 ont déjà intégré un établissement scolaire partenaire, illustrant l'impact concret de cette action de terrain.

Ensemble, continuons à lutter contre la précarité et l'exclusion en France.

PLAIDOYER

Climat, sécheresse et déplacements forcés : le SIF porte la voix des populations les plus vulnérables

Les catastrophes climatiques ont déplacé près de **250 millions de personnes** en dix ans, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Face à l'intensification de ces crises, le SIF renforce son plaidoyer afin de mieux protéger les populations réfugiées et déplacées, particulièrement exposées aux conséquences de la sécheresse, de la désertification et de la dégradation des terres. En 2025, les catastrophes, **dont la sécheresse**, ont provoqué **29,9 millions de déplacements internes** dans le monde, soit un niveau supérieur de **13 %** à la moyenne de la dernière décennie. Dans ce contexte, le SIF a participé, du 25 au 28 mars 2026, au sommet **Désertif'actions**, organisé à Djerba par le CARI et la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD). Cette rencontre a réuni des ONG, des institutions et des bailleurs afin d'élaborer un plaidoyer commun en vue de la COP17.

Le SIF y a coanimé le groupe de travail « **Intégrer les droits humains dans l'anticipation et la gestion des crises** », rappelant que la sécheresse et la désertification sont également des facteurs majeurs de déplacements forcés. En fragilisant les moyens de subsistance, en aggravant l'insécurité alimentaire et en accentuant les tensions autour des ressources naturelles, elles contribuent à contraindre des millions de personnes à quitter leur lieu de vie. Les échanges avec les pouvoirs publics français, l'Agence française de développement (AFD) et la Banque africaine de développement ont permis de porter ces enjeux au cœur des discussions préparatoires à la COP17. Le SIF a également publié une note de positionnement appelant à mieux prévenir les déplacements, à renforcer la résilience des communautés et à placer les droits humains au cœur des négociations climatiques.



SAVE THE DATE



Le SIF participera pour la deuxième fois à
La Fabrique de la Diplomatie qui se tiendra les
4 et 5 septembre à La Sorbonne Nouvelle,
Campus Nation.

Nous serons également présents
à la **Fête de l'Humanité**
au Plessis-Pâté / Brétigny-sur-Orge
les **11, 12 et 13 septembre**.

VENEZ NOMBREUX !

L'AGENDA

AOÛT 2026



12 août

Journée internationale de la jeunesse



19 août

Journée mondiale de l'aide humanitaire

SEPTEMBRE 2026



4 et 5 septembre

La Fabrique de la diplomatie



8 septembre

Journée internationale de l'alphabétisation



11, 12 et 13 septembre

Fête de l'Huma'



13 septembre

Journée mondiale des legs



21 septembre

Journée internationale de la paix

OCTOBRE 2026



15 octobre

Journée mondiale du lavage des mains



16 octobre

Journée mondiale de l'alimentation



17 octobre

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

DE VOUS A NOUS

Entretien avec Lahcen Amerzoug

Responsable Développement Legs et Donations

“Pérenniser son engagement à travers un Legs est un geste fort...”

Pourquoi les legs et donations sont-ils si importants pour le SIF ?

Chaque legs ou donation peut changer véritablement le quotidien de celles et ceux qui sont dans le besoin. Grâce à cet engagement, nous pouvons agir sur le long terme. Ils nous permettent d'agir au-delà de l'urgence immédiate, de construire des projets pérennes pour l'enfance, l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire ou nos actions sociales en France.

Depuis 1991, nous avons pu accompagner plus de 14 millions de personnes démunies, en partie grâce à la générosité de celles et ceux qui choisissent de soutenir nos projets à travers les legs et les donations. Transmettre son patrimoine, c'est transmettre ses valeurs et permettre à nos missions de soutenir, années après année, les plus vulnérables.

Léguer au SIF : est-ce vraiment accessible à tous ?

Oui, il n'y a pas de « petit » legs. Contrairement aux idées reçues, la transmission de patrimoine n'est pas réservée aux grandes fortunes. Qu'il s'agisse d'une somme d'argent, d'un compte épargne ou d'un bien, chaque geste compte. Toute contribution, à sa hauteur, nous donne les moyens de poursuivre nos actions dans le temps et donne un sens durable à votre patrimoine.

La Journée mondiale des legs est célébrée chaque 13 septembre. Une campagne spéciale est-elle prévue pour cette occasion ?

Oui ! Cette journée internationale est dédiée à la sensibilisation sur les legs et donations comme geste de solidarité. Un temps fort dédié à une forme de générosité qui perdure au-delà d'une vie. Le SIF étant habilité à collecter les legs par testament ou les donations de votre vivant, par acte notarié, nous vous ferons découvrir, à cette occasion, les projets rendus possibles grâce aux legs et donations.

Restez connectés pour en savoir plus très prochainement !

N'hésitez pas à demander également notre brochure d'information ou à scanner le QR code ci-dessous. Vous pouvez contacter notre Responsable Développement Legs et Donations (M. Lahcen Amerzoug) pour un échange confidentiel et sans engagement sur le sujet au **01 60 14 14 14** ou à legs@secours-islamique.org.



JEU DES 7 ERREURS

L'image de gauche est la véritable image reçue du Tchad, dans le cadre de la fourniture de Kits ORISA pour la purification de l'eau dans les camps de réfugiés soudanais.

Pour mettre votre sens de l'observation à l'épreuve, nous avons modifié quelques détails sur l'image de droite. Saurez-vous les retrouver ?



1. MES COORDONNÉES

Afin de garantir le bon acheminement de votre courrier, merci d'inscrire les informations (en majuscules SVP) dans les cases indiquées.

Nom :

Prénom :

N° Appt, Étage... :

Bât, Résidence, Immeuble... :

N° : Type Voie (Rue, Avenue, Allée, Boulevard...) :

Libellé de la voie :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

E-mail :

☐ Je souhaite recevoir la documentation pour sur legs et donations, que le SIF est habilité à collecter.

2. JE CHOISIS MON MODE DE SOUTIEN



JE FAIS UN DON PONCTUEL

d'un montant total de € réparti entre les projets* :

- ☐ Je soutiens le SIF en général €
et lui permets d'agir là où les besoins l'exigent
- ☐ J'aide les Réfugiés/migrants €
à travers les actions du SIF
- ☐ Je soutiens les actions d'Urgence €
du SIF auprès des victimes de conflits et de catastrophes
- ☐ Je soutiens les projets Enfance €
du SIF pour l'éducation et la promotion du bien-être de l'enfant
- ☐ J'apporte une aide alimentaire €
et contribue à développer les moyens d'existence des populations
- ☐ J'agis pour l'accès à l'Eau €
ainsi qu'à l'hygiène et l'assainissement
- ☐ Je soutiens les projets en France €
du SIF pour aider les sans-abri, migrants, familles en difficulté, etc.



JE FAIS UN DON MENSUEL



3. JE SOUHAITE RÉGLER



Par chèque, en envoyant mon coupon de don accompagné de mon chèque libellé à l'ordre du Secours Islamique France



Sur place, aux accueils :
10 rue Galvani 91300 Massy
58 bd. Ornano 93200 Saint-Denis
371 rue Garibaldi 69007 Lyon



Par virement bancaire
en renseignant ce numéro IBAN :
FR76 3000 3040 2500 0504 2267 876



Sur le site internet
par carte bancaire
ou virement instantané
(en scannant ce QR code)



L'article 3 du décret n° 2013-417 du 21 mai 2013 interdit l'envoi d'espèces par voie postale.

(*) Les dons sans sélection de projet(s) seront versés dans le Fonds Général du SIF



10, rue Galvani 91300 Massy
58, bd. Ornano 93200 Saint-Denis
371, rue Garibaldi 69007 Lyon
Tél. : 01 60 14 14 14
www.secouis-islamique.org



Le SIF est reconnu
Don en Confiance

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé, délégué par le Secours Islamique France (SIF). Elles sont destinées au département de la Seine-Saint-Denis (93) et sont destinées à être utilisées pour la mise en place de mesures de protection et de sécurité de vos données. Vous pouvez connaître les détails de ces mesures de protection en envoyant un mail à dro@secours-islamique.org. Conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles et à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel auprès du SIF. Vous pouvez exercer un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de suppression ou de portabilité de vos données en écrivant à : SIF, 10 rue Galvani, 91300 - Massy. Pour les particuliers, l'article 220 du code général des impôts vous donne droit à une réduction de 75 % de vos dons plafonnés à 2 000 €, puis de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez nous contacter. SIF, 10 rue Galvani, 91300 - Massy. Pour les associations, les entreprises et les collectivités, l'article 220 du code général des impôts vous donne droit à une réduction de 75 % de vos dons plafonnés à 2 000 €, puis de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez nous contacter. SIF, 10 rue Galvani, 91300 - Massy. Pour les associations, les entreprises et les collectivités, l'article 220 du code général des impôts vous donne droit à une réduction de 75 % de vos dons plafonnés à 2 000 €, puis de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez nous contacter. SIF, 10 rue Galvani, 91300 - Massy.



VOTRE CONFIANCE AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE

Depuis 2011, notre ONG se soumet au contrôle du Don en confiance, un organisme indépendant qui vérifie, entre autres, la façon d'utiliser les dons, la déontologie et la rigueur des associations qui font appel à la générosité du public. Seules une centaine d'associations ont reçu le label : le SIF est fier d'en faire partie !



Le SIF est reconnu
Don en Confiance

Le Partenaire Humanitaire, le support trimestriel du Secours Islamique France • 58, bd. Ornano 93285 Saint-Denis Cedex • Email : info@secours-islamique.org • Edité par : le Secours Islamique (ONG labellisée par le Don en Confiance)
• Directeur de publication : Samir Majdoub • Rédactrice en chef : Namissa SANFO • Coordinateur de rédaction et rédacteur : Sean MCMAHON • Secrétaire de rédaction : Cynthia SUKHO • Ont collaboré à ce numéro : Fatia GHALEM, Magnoly INTHAVONG, Maya ROSE, Rahil ZEROUAL • Infographiste : Nacer MAHIOU • ISSN : 1283-7687 • Dépôt légal : 3^e trimestre 2026
• Imprimerie : Kerel, Le Mans, France • Crédits photos : @SIF



Papier
recyclé



10, rue Galvani 91300 Massy
58, bd. Ornano 93200 Saint-Denis
371, rue Garibaldi 69007 Lyon
Tél. : 01 60 14 14 14
www.secours-islamique.org